

Depuis l'espace famille,
vous pouvez également accéder :

- au paiement en ligne de vos factures enfance et petite enfance
- à l'ENT Beneylu School
- à l'inscription aux activités du Centre d'initiation sportive
- aux futurs nouveaux services en ligne dédiés à la famille !

Besoin d'aide ?

Contactez la Direction
de l'enfance et des écoles :
Mail : dee@mairie-bezons.fr
Tél. : 01 79 87 62 90

Les accueils de loisirs, le guichet familles de l'hôtel de ville et les centres sociaux se tiennent aussi à votre disposition pour vous accompagner dans la création de votre compte.

 www.ville-bezons.fr

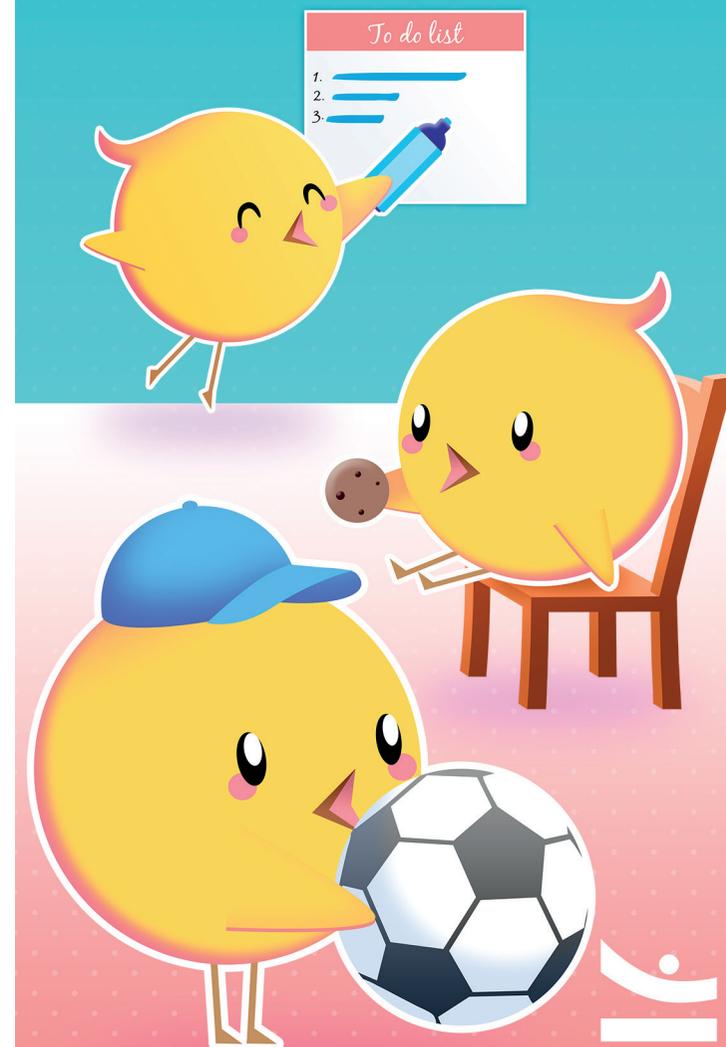
   @villedebezons

Quand réserver / annuler ?

RESTAURATION SCOLAIRE
Réservation / annulation jusqu'à 8 jours avant la date du repas
ACCUEILS DU MATIN, DU SOIR ET ÉTUDE
Réservation / annulation jusqu'au 15 du mois pour le ou les mois suivants
ACCUEIL DU MERCREDI (HORS VACANCES)
Réservation / annulation jusqu'au 15 du mois pour le ou les mois suivants
ACCUEIL VACANCES
Réservation jusqu'à 4 semaines avant les petites vacances et jusqu'au 5 juin avant les vacances d'été Annulation jusqu'à 15 jours avant le début des vacances scolaires

Voir les conditions d'annulation dans le règlement intérieur sur www.ville-bezons.fr rubrique **Enfance/Jeunesse**

NOUVEAUTÉ 2022
espace famille
réservation : mode d'emploi




bezons

Votre espace dédié pour inscrire votre enfant

- aux accueils du matin, du soir, du mercredi et des vacances scolaires
- à la restauration scolaire
- à l'étude

En quelques clics, sur :

<https://demarches.ville-bezons.fr>

ou depuis **Bezons futée, l'appli !**

Mode d'emploi

1. Créez votre compte

- Dans **Bezons futée, services**, cliquez sur **Créer un compte**. Après validation, un mail de confirmation vous est envoyé.



- Cliquez sur le **lien de confirmation** contenu dans le mail. Connectez-vous. Cliquez sur **Mon espace famille**, puis sur **Créer un Foyer**.



- Cliquez sur **Membres de mon foyer** et ajoutez vos enfants concernés par les activités à réserver.



2. Activez les réservations

Vous devez procéder à l'activation des réservations pour chacun de vos enfants.

- Cliquez sur **Activation réservations** situé en bas de l'écran.



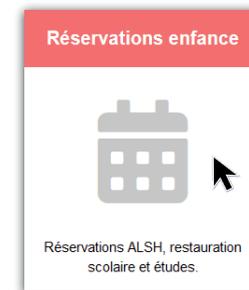
Choisissez le bénéficiaire et cliquez sur **Valider**.

- À **Étape d'activation**, entrez le **numéro de dossier** indiqué en bas de page de votre **facture**, et cliquez sur **Suivant**.

- Vérifiez le récapitulatif et cliquez sur **Terminer**. L'activation peut nécessiter un délai de quelques minutes.

3. Réservez les activités de vos enfants

- Cliquez sur **Réservations enfance**



- Cliquez sur l'**icône crayon** de l'enfant pour qui vous souhaitez réserver des activités à compter du mois de février 2022 et au-delà (voir les conditions de réservation dans le règlement intérieur).

- Sur le calendrier, **cliquez sur une date**, puis **cochez les cases** des activités que vous souhaitez réserver.

Validez et votre activité est réservée !



Comment annuler ?

Si vous souhaitez annuler une activité, **cliquez sur le jour concerné**, puis **décochez** l'activité en question.

Validez et votre réservation est annulée !

Pour terminer, cliquez sur **Retour**.